



Compte-rendu de Réunion Publique

Mercredi 22 juin 2016

Conseillers du comité :	Mmes Bocquet, Buchet, Lesaffre, Vandamme, Danel, Debakker et Mrs Bernard, Bourgoin, Gallet, Hajji, Nam, Planckaert, Savage, Nahant
Mairie :	M. Vial (Conseiller Municipal délégué à la démocratie participative, à l'Agenda 21 et au Développement Durable, Mme Vermeersch élue au cadre de vie et à la propreté, ainsi que M. Fernandes, directeur de services techniques.
Excusé(e)s	Mme Caesemaker, Mrs Givry, Hubert
Public :	Une trentaine de participants

Documents mis à la disposition des participants : Ordre du jour, Fiches de demande d'intervention sur les sujets hors ordre du jour, fiches de signalement.

Présidence de réunion : L Lesaffre

Élus présents : Mrs Laouar et Vanacker

Préambule :

Mme Lesaffre remplace exceptionnellement M. Givry dans la conduite de la réunion.

La modification du règlement des comités de quartier en conseil municipal stipule que "tout membre d'un comité de quartier n'ayant pas assisté à au moins 3 réunions publiques de suite sans se manifester peut être remplacé par un nouveau membre". Dans ce cadre, entrent au comité :

- | | |
|-----------------------|----------------------|
| - Caesemaker Karen | - Gallet Alain |
| - Debakker Sandrine * | - Hubert Julien |
| - Danel Valérie * | - Nahant Jean Michel |
| - Rondeaux Nathalie | - Savage Pascal |

*Ces deux personnes, sont nommées au comité de quartier alors qu'elles font déjà partie du Conseil Citoyen. Cette décision est prise en plein accord avec le règlement et après consultation de M. Vial.

Reprise de l'ordre du jour

A) Point sur les actions en cours et projets du comité

- Le marché nocturne du 1^{er} avril 2016 a donné lieu à des retours favorables. Ce marché (organisé avec le comité du Champ du Cerf) a occasionné beaucoup de travail et nous avons eu l'aide appréciable des services techniques. 27 commerçants et 4 associations étaient présents. Le prochain marché aura lieu le 16 septembre à la Comtesse de Ségur. Il sera préparé et organisé conjointement par notre comité de quartier et le conseil citoyen.

- Distributeur de billet automatique (D.A.B) : L'enquête est terminée, étudiée et exploitée. Une lettre signée par Monsieur le Maire, M. Vial et M. Givry est en cours d'envoi aux établissements bancaires. En effet sur les 706 réponses reçues 705 sont largement en faveur de l'implantation d'un DAB dans le quartier. Elles montrent aussi que plus des 2/3 des personnes ayant répondu y feraient 2 retraits par semaine. On remarque aussi que 80 % des personnes ayant répondu ont mentionné leur nom alors que c'était facultatif. Cela montre bien que les habitants du quartier ont voulu exprimer leurs besoins sur ce sujet.

La commission "DAB" s'est aussi intéressée à la disposition géographique des appareils déjà existants, il y en a 17 sur 750 mètres tous situés rue Jean Jaurès. Cela implique des déplacements innombrables pour les habitants de notre quartier, déplacements qui pourraient être évités. On remarque aussi que cette situation **isole encore davantage** les personnes défavorisées ou ayant des difficultés à se déplacer.

- Le comité de quartier a appuyé les initiatives des riverains de la rue Lamartine : Arbre de Noël ; chasse aux œufs ; fête des voisins et continuera à aider les habitants de ce groupe actif, animé par M. Cambier.
- Le comité a accueilli des étudiants de l'IUT B (Lille3) de Tourcoing (carrières sociales option gestion urbaine). Ce groupe a beaucoup travaillé sur notre quartier et une soutenance fort intéressante a eu lieu à l'IUT. M. Givry, Mmes Danel et Debakker y ont assisté. Il est prévu à la rentrée (fin septembre, début octobre) de les inviter à une de nos commissions pour nous exposer leurs conclusions.
- Le comité participera aux réunions traitant du plan de réaménagement du quartier.
- Nous avons, avec l'école, les parents et les enseignants de l'école Brossolette un projet de fabrication et de distribution de tracts citoyens sur la propreté. On utiliserait le même concept que celui de l'an dernier sur la circulation et le stationnement autour de l'école. Des dessins d'enfants seraient imprimés sur les tracts et les sujets seraient la propreté et le cadre de vie. Ce projet sera repris à la rentrée.

1) Constats :

Au travers des différentes remontées d'information, on remarque que le niveau de propreté se dégrade dans les espaces verts, les caniveaux et trottoirs dans le quartier.

Sur 42 fiches de signalement émises entre mars et ce jour nous trouvons 10 fiches qui concernent la propreté.

2) Réactions :

Tous veulent rappeler que la propreté est l'affaire de tous, habitants et municipalité.

Les riverains, en ne jetant pas leurs déchets sur la voie publique, en nettoyant leurs caniveaux et le trottoir devant chez eux, en ramassant les déjections de leurs animaux, en respectant leur environnement et en prévenant les services techniques quand ils remarquent un dépôt sauvage de déchets, contribuent à faire du quartier un endroit propre

La municipalité, en réalisant les programmes de nettoyage et en sensibilisant les habitants avec tous les moyens dont elle dispose (Glouton ; etc...). On ne peut nier que la ville fait de son mieux.

3) Quelques suggestions de notre comité :

- a) Lancer une campagne de sensibilisation auprès des citoyens et dans les écoles (ce qui est en voie de réalisation)
- b) Créer des animations relatives à la propreté de Ronchin et de notre quartier. (ex ramassage dans des rues avec des volontaires- fête annuelle "Ronchin ville propre ")
- c) Présenter sur les sites facebook et internet de la ville les règles du respect de l'environnement et les arrêtés municipaux, mettre quelques photos parlantes ainsi que les actions entreprises par la ville.
- d) Ajouter dans le concours des "jardins fleuris" les critères de propreté des caniveaux et des trottoirs.
- e) Créer une "brigade verte" pour rencontrer les personnes, les sensibiliser, les rappeler à la loi, éventuellement réprimer.
- f) Poser des autocollants d'interdiction sur les encombrants illicites, distributions d'imprimés de rappel dans les boîtes à lettres, intervenir auprès des propriétaires d'animaux, disposer régulièrement des sachets pour les déjections canines dans les appareils prévus et éviter la divagation des chats...
- g) Mettre en place des indicateurs de malpropreté pour cibler les lieux afin d'intervenir.
- h) Faire des appels à suggestions par concours ou jeux avec prix aux gagnants.
- i) Mettre de grandes poubelles bien visibles (couleurs inattendues et amusantes) dans les endroits sensibles.
- j) Faire vérifier systématiquement par la police municipale le respect des arrêtés (ex : non stationnement le jour prévu du nettoyage des rues par la ville, dépôts de déchets interdits).
- k) Revoir et assurer les programmes de nettoyage et d'entretien de la mairie avec information des citoyens en reprenant bien toutes les voies.
- l) Réactualiser sur le site de la mairie l'arrêté de nettoyage des rues qui date de 2012 et les arrêtés

relatifs au respect de l'environnement qui datent de 96, 2004 et 2012.

m) Rappeler aux habitants qu'ils peuvent s'exprimer auprès du maire par courriel votremaire@ville-ronchin.fr pour proposer des idées et poser leurs questions sur l'entretien de la ville. Le comité de quartier est aussi tout à fait capable de recevoir les réactions des habitants du quartier par l'intermédiaire des fiches de signalement sur notre site comitedequartiergrandronchin.org

Il est à noter que M. Laouar, délégué aux travaux, présent dans l'assistance a fait remarquer qu'il trouvait ces propositions particulièrement intéressantes. Il pense qu'il serait bon d'en discuter avec des élus.

C) Les problèmes d'environnement

1) Rappels

Il est rappelé, comme pour le volet 'propreté' un certain nombre de principes généraux trop souvent négligés. En effet, si la commune doit gérer la qualité de l'environnement du quartier : fleurissement et entretien des espaces verts, parcs, ronds points, nettoyage des trottoirs et caniveaux relevant du domaine public, etc...) le riverain a aussi des devoirs.

- Le riverain doit respecter la tranquillité d'autrui en s'abstenant d'utiliser le dimanche et jours fériés des engins de jardinage. (sauf de 10 à 12h dans l'état actuel des arrêtés)
- Il est responsable de son chien.
- Il taille ses arbres et haies qui gênent les déplacements.
- Il nettoie son trottoir et son caniveau

Cette liste n'est pas exhaustive et toutes ces obligations qui régissent le 'bien-vivre ensemble' sont précisées par des arrêtés municipaux consultables sur le site de la mairie et sur le site du comité de quartier. Même si cela paraît élémentaire il est utile de revenir sur les devoirs des riverains. Leur respect est fondamental dans la vie sociale et rend l'environnement plus agréable.

2) Prévisions apportées

D'autre part pour améliorer notre cadre de vie dans le quartier, des travaux sont prévus dans un futur proche.

- La rue du 11 novembre sera refaite entièrement pour améliorer la sécurité autour des écoles Kergomard – Brossolette et la Halte garderie le « Petit Poucet).
- La rue du 14 juillet sera largement refaite.
- Des études sont en cours pour un réaménagement complet de la rue De Lattre de Tassigny. Il est prévu que le comité y soit associé.

3) Autres demandes et remarques de l'assistance :

- Pour améliorer le cadre de vie il serait appréciable que les nombreux tags sur la façade de l'IRPA soient effacés et que la clôture de l'institut coté Salengro soit modernisée.
- Un panneau d'expression libre est placé juste en face d'une fenêtre avenue de Lattre De Tassigny.
- Le comité de quartier a participé à de nombreuses marches le long de la trame verte pour donner son avis.
- La ville concourt pour les "Villes fleuries", cependant, si cette année le jugement n'est pas favorable l'accent sera mis sur un fleurissement de toute la ville et non plus sur le tracé spécifique du concours.
- M. Vial intervient au sujet de la trame verte. Il rappelle qu'il s'agit d'un projet intercommunal et qu'il a été conçu pour préserver le domaine de terrains non constructibles. A Ronchin plusieurs projets sont liés à la 'Trame verte' : Un verger patrimonial derrière le centre social du Champ du Cerf est prévu. M. Vial nous indique aussi que les 'Jardins partagés' souhaitent étendre leur activité à notre quartier.

D) Questions diverses :

- Un riverain de la rue de la 2^{ème} DB signale des problèmes d'insécurité sur l'espace vert du square. Serait possible de tailler les bosquets pour éviter que l'on puisse s'y dissimuler ? Cela pourrait empêcher le trafic de produits " illicites ". Cette remarque a débouché sur la pose éventuelle de caméras de vidéosurveillance. M. Vanacker, présent dans l'assistance, à réaffirmer la position officielle de la mairie.
 - Dans cette même rue ainsi que rue de Verdun, il y a de gros problèmes de stationnement. Serait-il possible d'envisager un aménagement ?
 - Question concernant le chemin centenaire, le long du Clos Jardin : L'entretien incombe t – il à la ville ou au promoteur ?
- M. Fernandes prend note pour savoir à qui appartient la bande de terre.
- Un habitant signale la difficulté à circuler à pieds ou à vélo Boulevard de l'Europe à cause du manque d'entretien du passage : très hautes herbes débordantes.

Remarque générale sur le peu d'entretien apparent actuel des espaces verts. Mme Vermeersch explique que les nouveaux produits phytosanitaires sont obligatoires maintenant. Ils sont moins polluants, mais il faut plus de temps pour qu'ils aient une action durable ; elle insiste sur les conditions météorologiques difficiles pour les personnels en ce moment.

Les questions diverses étant épuisées la séance est levée à 20h45.

Présidence de séance, L Lesaffre. Secrétaire de séance, B Buchet. Rédaction, J J Givry. Mise en page, A Hajji.